



# ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

## budget

Question écrite n° 30454

### Texte de la question

M. Jean-Claude Bouchet appelle l'attention de M. le ministre des outre-mer sur la réduction des dépenses publiques et notamment sur la liste des économies significatives prises depuis un an par le ministère de l'outre-mer. En effet, au cours des douze derniers mois, on trouve douze relèvements significatifs qui s'appliquent à chaque fois à des millions de Français : le gel du barème de l'impôt sur le revenu, la refiscalisation des heures supplémentaires, le tour de vis sur la fiscalité de l'épargne, l'abaissement des abattements sur les successions, la hausse des taxes sur la bière et le tabac, la hausse des cotisations retraites des salariés (financement des départs anticipés en retraite), la cotisation spéciale sur retraités pour la dépendance, la fin du forfait pour l'emploi d'un salarié à domicile, la fiscalité sur l'immobilier, le tour de vis sur le quotient familial et enfin la suppression de la réduction d'impôt pour ceux qui ont un enfant au collège ou au lycée, la hausse à venir de la TVA en 2014. Aussi il lui demande de bien vouloir lui indiquer les économies réalisées depuis un an dans son ministère et les mesures qu'il entend prendre visant à accroître l'efficacité de la dépense publique.

### Texte de la réponse

Le budget de la mission outre-mer prend toute sa part à l'effort national de redressement des finances publiques. Un effort est effectué sur les dispositifs d'intervention, en ciblant les dispositifs les moins sollicités. Le ministère réalise plus généralement un effort de maîtrise de ses dépenses courantes. A titre d'exemple, les dispositifs d'exonérations de cotisations patronales dans les départements d'outre-mer sont recentrés en 2014 sur les bas salaires, pour lesquels ils sont les plus efficaces en termes d'emploi et de compétitivité. Cette réforme concentre les effets des dispositifs d'exonérations sur les rémunérations dont le montant est inférieur ou égal à 1,4 SMIC, ce qui représente deux tiers des salariés outre-mer. Le recentrage des exonérations de charges en direction des bas salaires permettra de renforcer l'efficacité de la ressource publique. De plus, le Service militaire adapté (SMA) accroîtra son effort de productivité, se traduisant par une stabilité de ses dépenses de fonctionnement dans un contexte de montée en puissance du SMA 6000. En 2013 les crédits étaient notamment en baisse par rapport à la LFI 2012 en ce qui concerne les crédits de paiement (CP). Cette baisse des CP à hauteur de 34 % faisait suite à une augmentation des crédits entre 2010 et 2012. Enfin, dans le cadre de la révision générale des politiques publiques (RGPP) et de la modernisation de l'action publique (MAP), les opérateurs de l'Etat sont incités à réaliser des efforts de productivité et à diminuer leurs dépenses de fonctionnement. C'est dans ce cadre que la subvention pour charges de service public de l'agence de l'outre-mer pour la mobilité (LADOM), opérateur unique du ministère des outre-mer, est passée de 9,1 M€ à 8,5 M€ entre le PLF 2011 et le PLF 2013. De plus, en 2013, LADOM a vu son plafond d'emplois réduire de 4 équivalents temps plein (ETP) sur un an, passant de 138 à fin 2012 à 134.

### Données clés

**Auteur :** [M. Jean-Claude Bouchet](#)

**Circonscription :** Vaucluse (2<sup>e</sup> circonscription) - Les Républicains

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question** : 30454

**Rubrique** : Ministères et secrétariats d'état

**Ministère interrogé** : Outre-mer

**Ministère attributaire** : Outre-mer

Date(s) clé(e)s

**Question publiée au JO le** : [25 juin 2013](#), page 6607

**Réponse publiée au JO le** : [18 février 2014](#), page 1629